

DÉLIBÉRATION n° 2025/143

L'an deux mille vingt-cinq et le 26 novembre 2025 à 19 heures 30, le Conseil Municipal de LANNEMEZAN, légalement convoqué le 20 novembre 2025, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard PLANO, Maire.

Présents : Bernard PLANO, Pierre DUMAINE, Carine VIDAL, Robert MONZANI, Françoise PIQUE, Jean-Claude SUBIAS, Jean-Pierre CABOS, Patrice ABADIE, Pascal AUDIC, Frédéric SIBOUT, Marie-France RUFFAT, Jacqueline ALFONZO, Stéphanie LAGLEIZE, Nicolas TOURON, Philippe LACOSTE, Sylvie ORTEGA, Laurent LAGES, Stéphanie NOGUES, Philippe RAISON, Sylvie BARBOTEAU et Daniel RAYNAL.

Procurations : Gisèle ROUILLON à Pascal AUDIC, Jean-Marie DA BENTA à Philippe RAISON, Jean-Marc BABOU à Jean-Claude SUBIAS, Sandrine DURAN à Stéphanie LAGLEIZE, Joël MANO à Laurent LAGES, Rony BARTHE à Bernard PLANO, Florence CLARENS à Pierre DUMAINE,

Absents : Isabelle ORTE

Secrétaire de séance : Pierre DUMAINE

OBJET : Développement et Cadre de Vie - Club des As

Les clés du club des as ont été réceptionnées le 19 septembre dernier.

Le bail a été signé le 5 mai 2025 or il manquait à ce document l'ajout de 2 parkings associés à cet espace.

Le montant s'élève à 10 €HT/mois/chacun (soit 20 € HT) et il convient de rédiger un avenant pour modifier le bail initial

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- le Maire entendu, après en avoir délibéré et à la majorité des voix par 20 pour et 8 contre (Carine VIDAL, Frédéric SIBOUT, Sylvie BARBOTEAU, Laurent LAGES, Philippe LACOSTE, Joël MANO, Sylvie ORTEGA et Stéphanie NOGUES)

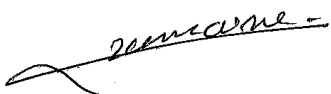
APPROUVE

➤ L'attribution de 2 places de parking au projet du club des as,

AUTORISE

➤ Monsieur le Maire ou Mme la 1^{ère} adjointe à signer l'avenant pour rajouter lesdites places.

Le secrétaire,



Pour copie conforme,
Le Maire,



Affiché le 28 novembre 2025